




**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VAR

Service: Foncier Aménagement Territoires
Dossier suivi par : Emmanuelle Lan
Nos Réf : FJ/FA/EL/MA
Visa Cheffe de service : 
Visa Direction :

Arrivé dans les services

Le 15 JUIN 2022

Draguignan, le 8 juin 2022

Madame le Maire
Hôtel de ville
Place Sadi Carnot
83 340 LE THORONET

Objet : Modification simplifiée N° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Thoronet - Avis de la Chambre Départementale d'Agriculture.

Siège Social
11 rue Pierre Clément CS 40203
83006 DRAGUIGNAN CEDEX

Antenne de Vidauban
70 av. du Président Wilson
83550 VIDAUBAN

Antenne de Hyères
727 av. Alfred Décugis
83400 HYÈRES

Contact
Tél. : 04 94 50 54 50
Mél : contact@var.chambagri.fr

Arrivé dans les services

Le 15 JUIN 2022

Madame le Maire,

Conformément aux prescriptions législatives et réglementaires contenues dans le Code de l'Urbanisme, le 2 juin 2022, nous avons été rendus destinataire du projet de modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune afin de recueillir l'avis de notre Compagnie Consulaire, dans un délai de un mois.

L'objet porte sur :

- la création d'un emplacement réservé au Chemin La Plaine de Tarin.

Ce dossier, dans l'état où il nous a été transmis, n'appelle de notre part aucune observation particulière.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'assurance de nos sincères salutations.

Fabienne JOLY
Présidente de la Chambre d'Agriculture



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 188 300 024 00018
APE 9411Z

www.chambre-agriculture83.fr